

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze avril à 19h30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Guy PÉMARTIN

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

Christine APESTEGUY, Elodie CARRASQUET, André DOMERCQ, Benoît DOMERCQ, Tiphaine DUBOURG, José FLORES, Alain DOUCHINE, Céline LABASTE, Sébastien LABISTE, Vincent LAHITTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN

**Procuration(s) :****Étai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
06 avril 2023

**Étai(en)t excusé(s) :**

Laurent ALCETEGARAY, Annie LAFITTE

Date d'affichage
06 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Céline LABASTE

11 avril 2023
---------------

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

et publication du

11 avril 2023
---------------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

**Investissement**

Dépenses : 290 805,47

Recettes : 321 075,47

**Fonctionnement**

Dépenses : 703 115,22

Recettes : 703 115,22

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 321 075,47 (dont 30 270,00 de RAR)

Recettes : 321 075,47 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 703 115,22 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 703 115,22 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BAIGTS DE BEARN

Le Maire Guy PÉMARTIN

La secrétaire de séance  
Céline LABASTE.



